

ME 53 - HISTOIRE PR 334 - M2 Architecture et ses territoires					
Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception du stage qui n'est ni compensable ni compensant. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.					
Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coefficients
S3 - Semestre 3					
Compétences transversales et professionnalisation, 3 éléments :		24			
2 séminaires de méthodologie	S3	9	40	Travaux en contrôle continu	9
Stage d'initiation aux pratiques de la recherche	S3	6	40	Travaux en contrôle continu	6
Projet scientifique personnel	S3	9		Travaux en contrôle continu	9
Formation par la recherche (2 séminaires) : expertise patrimoniale, débats d'actualité					
	S3	6	40	Travaux en contrôle continu	6
TOTAUX ECTS S3		S3	30	120	
S4 - Semestre 4					
Compétences transversales et professionnalisation, 3 éléments :		24			
Langue vivante	S4	3	24	Travaux en contrôle continu + Evaluation écrite du mémoire (85%) et soutenance orale (15%)	3
Projet scientifique personnel	S4	18		Travaux en contrôle continu + Evaluation écrite du mémoire (85%) et soutenance orale (15%)	18
Valorisation des travaux de recherche	S4	3	18	Travaux en contrôle continu + Evaluation écrite du mémoire (85%) et soutenance orale (15%)	3
Formation par la recherche (2 séminaires) : expertise patrimoniale, débats d'actualité					
	S4	6	40	Travaux en contrôle continu	6
TOTAUX ECTS S4		S4	30	82	